

FORMATION RÉFÉRENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENT SEXISTES

▪ **Objectifs**

Cette formation a pour objectif d'accompagner les référents dans la maîtrise du cadre légal et dans l'appropriation de leurs missions d'orientation, d'information et l'accompagnement des salariés et victimes :

Savoir identifier et évaluer les situations

Mettre en œuvre de manière opérationnelle la mission des référents : orienter, informer et accompagner

▪ Durée : 7 heures soit 1 jour	▪ Nombre de stagiaires : 4 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ **Public**

Membres du CSE, référents de lutte contre le harcèlement CSE et entreprise, animateur sécurité et encadrement (RH, manager et Direction)

▪ **Prérequis**

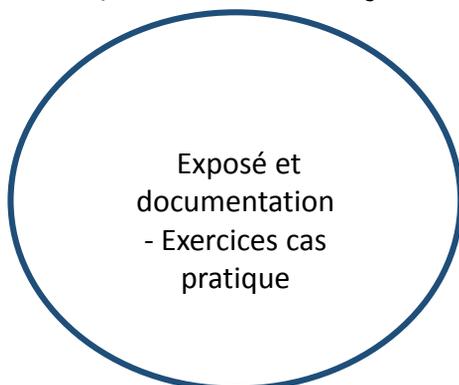
Etre âgé de 18 ans minimum.

Savoir lire et parler la langue française.

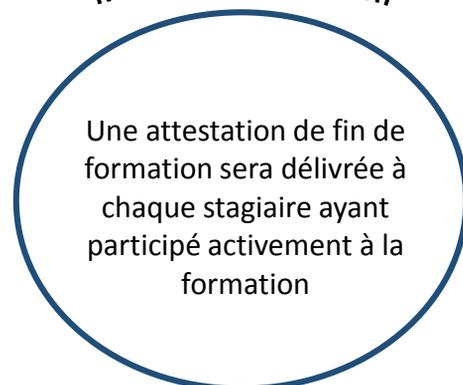
▪ **Profil du ou des formateurs**

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Méthodes mobilisées



Modalités d'évaluation



MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : contact@magerpro.com - Site internet : www.magerpro.com

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Depuis le **1er janvier 2019**, le CSE doit désigner, parmi ses membres, un **référent** en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, quelle que soit la taille de l'entreprise, pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du comité

Rôle du Référent et limites

Fiche de mission du référent et ses limites d'intervention (grille de lecture synoptique pour aider à positionner son rôle dans l'organisation de son entreprise) La place et le rôle des référents dans les procédures et enquête

Savoir évaluer les situations

Savoir cerner les frontières : séduction/harcèlement, humour/sexisme... Focus sur le consentement, la répétition, l'intentionnalité de l'auteur etc,
Identifier les zones grises et risques liés à la culture de son entreprise

Orienter

Connaître les acteurs internes et externes (Médecine du travail, Défenseur des droits...)
Savoir évaluer les attentes et les besoins des victimes
L'impact des situations : savoir se protéger soi-même

Informier

Faire connaître l'engagement de son entreprise en matière de prévention du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste et valoriser le rôle de référent • Les informations à communiquer aux victimes et les voies de recours

Accompagner

L'accompagnement de la victime dans ses démarches Le périmètre d'actions des référents : savoir rester dans son rôle

Engager son entreprise

Identifier les points d'appui et les points de vigilance pour son entreprise
Sécuriser sa procédure interne (outils et étape)

Évaluation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire ayant participé activement à la formation.